

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER LUXURY – Part A (ISIN : FR0010960930)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

Echiquier Luxury est un OPCVM de classification « Actions internationales » dont l'objectif de gestion est de surperformer (net de frais de gestion) son indice de référence qui est le MSCI World sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Pour atteindre l'objectif de gestion, l'OPCVM met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire. L'équipe de gestion investit principalement sur des actions (au moins 60% de l'actif net), des titres de créances et instruments du marché monétaire.

L'investissement en actions du secteur du luxe sera réalisé en fonction de l'analyse macro-économique afin de déterminer les leaders créateurs de valeur à bonne visibilité de résultats.

Le fonds pourra investir en actions de moyennes et grandes capitalisations ainsi que sur les marchés des pays émergents.

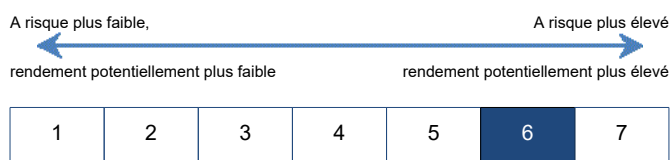
L'OPCVM a un indice de référence : l'indice MSCI WORLD INDEX NR (en EUR), calculé en euros et dividendes réinvestis. Les éléments relatifs à l'indice sont disponibles à l'adresse : <http://www.msci.com/>. L'indice de référence ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. La gestion de cet OPCVM n'est ni indicielle, ni à référence indicielle. Aucune corrélation n'est recherchée avec l'indice de référence. En conséquence, la composition du portefeuille ne suit pas celle de l'indice et la performance de FCP peut s'éloigner durablement de cette référence.

Actions : exposition minimale à 60% et jusqu'à 100% de l'actif net. Actions internationales notamment les actions issues des pays émergents.

Titres de créances : jusqu'à 40% de l'actif net dans des titres libellés en euros. Echiquier Luxury peut également investir dans des titres de créance émis par les Etats-Unis dans la limite des ratios réglementaires. Le FCP peut investir à titre accessoire dans des produits de taux non libellés en euros ou en dollars américains.

Le FCP capitalise les revenus encaissés.

Profil de risque et de rendement



Autres informations :

L'investissement sera réalisé en actions du secteur du luxe et à titre accessoire sur des actions n'appartenant pas au secteur du luxe.

La gestion du fonds est totalement discrétionnaire.

La gestion de trésorerie est effectuée, entre autre, à travers la détention d'instruments du marché monétaire et obligataires euro et hors euro.

L'investissement sur des instruments dérivés permet de se couvrir ou de s'exposer sur les actions, les devises. La somme des engagements liés aux dérivés est limitée à 100% de l'actif net. Le recours aux dérivés se fait sans recherche de surexposition.

Echiquier Luxury est soumis au risque de change, pouvant aller de 0 à 100% de l'actif net.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa exposition fréquente sur le marché actions. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

Risque de liquidité :

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans les conditions satisfaisantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque lié à l'utilisation des produits dérivés :

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation.

FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

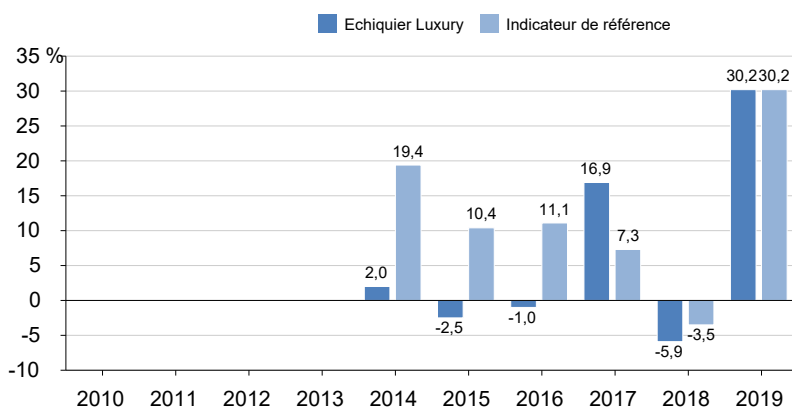
Frais courants	1,65 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur une estimation des frais qui seront prélevés sur l'exercice, suite au changement de la tarification appliquée à compter juin 2020. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
----------------	--------	--

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	0,00 %	Une commission de surperformance de 15% est appliquée sur la différence positive entre la performance du fonds (nette de frais de gestion fixes) et la performance de son indice de référence.
------------------------------	--------	--

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

PERFORMANCES PASSES



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

La Financière de l'Echiquier a repris la gestion du fonds en 2018. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées par la société C&M Finances.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La part a été créée le 20/11/2013.

Les performances sont calculées en EUR.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juin 2020.